

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 14 juillet à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1  
 Robert Kennedy – district #2  
 Alexander Tomeo – district #3  
 Dominick Giguère – district #4  
 Normand Clermont – district #5

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

#### ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 9 juin et 7 juillet 2014
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 juin 2014

#### ADMINISTRATION

- 4.- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire/indicateurs de gestion 2013/adoption
- 5.- Avis de motion/règlement 433-14 établissant un tarif applicable aux cas où les dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Pointe-Calumet
- 6.- Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS)/délégué/nomination
- 7.- Beach Club/location du site de transbordement/autorisation

#### LOISIRS

- 8.- Les Chevaliers de Colomb/épluchette de blé d'Inde/réservation du parc Alphonse-Gravel/autorisation
- 9.- Engagement d'un employé syndiqué pour la saison estivale 2014/adoption

#### VOIRIE

- 10.- Travaux correctifs de drainage – 22<sup>e</sup> Rue (entre la 27<sup>e</sup> et la 29<sup>e</sup> Avenue) – 27<sup>e</sup> Avenue (entre la 22<sup>e</sup> et la 26<sup>e</sup> Rue) – 29<sup>e</sup> Avenue (entre la piste cyclable et la 22<sup>e</sup> Rue)/honoraires professionnels/relevés topographiques et études préliminaires/autorisation de paiement
- 11.- Travaux correctifs de drainage – Secteur 41<sup>e</sup> Rue à 46<sup>e</sup> Rue et 43<sup>e</sup> Avenue/honoraires professionnels/relevés topographiques et études préliminaires/autorisation de paiement
- 12.- Travaux correctifs de drainage – 14<sup>e</sup> Avenue (au nord du boul. de la Chapelle)/honoraires professionnels/relevés topographiques et études préliminaires/autorisation de paiement
- 13.- Fourniture et mise en place de nouvelles bornes d'incendie (phase II)/honoraires professionnels/plans et devis et surveillance de chantier/autorisation de paiement

HYGIÈNE DU MILIEU

- 14.- Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec)/  
entente de partenariat avec les points de dépôt officiel pour le recyclage  
des produits électroniques/autorisation de signature

SÉCURITÉ

- 15.- École nationale des pompiers du Québec/entente gestionnaire de formation  
/renouvellement/résolution 14-06-128 à rescinder
- 16.- Pompier à temps partiel/nominations aux postes de préventionniste
- 17.- Nomination au poste de «chef aux opérations» et contrat de travail/  
employé cadre du service de lutte et de protection contre les incendies de  
la Municipalité de Pointe-Calumet/autorisation de signature
- 18.- Nomination au poste de «capitaine» et contrat de travail/employé cadre du  
service de lutte et de protection contre les incendies de la Municipalité de  
Pointe-Calumet/autorisation de signature
- 19.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 20.- Communication du maire
- 21.- Communication des conseillers
- 22.- Période de questions
- 23.- Levée de la séance

14-07-134 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-135 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 JUIN ET 7 JUILLET 2014

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les procès-verbaux des 9 juin et 7 juillet 2014 soient adoptés tels que  
présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante,  
Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie  
Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du  
paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.*

14-07-136 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2014

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

093

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 30 juin 2014 au montant de 125 496,72 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 30 juin 2014 au montant de 442 058,95 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-137 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE/INDICATEURS DE GESTION 2013/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy  
Et APPUYÉ par Dominck Giguère

QUE conformément à l'article (L.R.Q., c. M-22.1) de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et l'Arrêté ministériel de février 2012, les indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-138 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 433-14 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX CAS OÙ LES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Serge Bédard, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement établissant un tarif applicable aux cas où les dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Pointe-Calumet.

14-07-139 PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PAGSIS)/DÉLÉGUÉ/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE nommer Monsieur Dominick Giguère, à titre de délégué, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-140 BEACH CLUB/LOCATION DU SITE DE TRANSBORDEMENT/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER la location au Beach Club, du site de transbordement situé sur la 38<sup>e</sup> Rue, samedi le 19 juillet, dimanche le 3 août, samedi le 9 août ainsi que dimanche le 10 août 2014 et ce, selon les modalités de leur lettre datée du 4 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Robert Kennedy, conseiller du district #2 énonce publiquement que par souci de transparence, il ne participe pas à la discussion et décision dudit sujet.

14-07-141 LES CHEVALIERS DE COLOMB/ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE/  
RÉSERVATION DU PARC ALPHONSE-GRAVEL/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'AUTORISER l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, Conseil 10793, à utiliser le parc Alphonse-Gravel le 9 août 2014, pour leur épluchette de blé d'Inde annuelle, ainsi que le prêt des effets nécessaires à cette activité, tels que décrits dans la lettre du 10 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-142 ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ SYNDIQUÉ POUR LA SAISON  
ESTIVALE 2014/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ENGAGER un employé syndiqué pour la saison estivale 2014, à savoir :

**Personne salariée étudiante**

Surveillant/sauveteur, à compter du  
14 juillet 2014 :

Dominique Favreau-Lavallée

14-07-143 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 22<sup>E</sup> RUE (ENTRE LA 27<sup>E</sup> ET LA  
29<sup>E</sup> AVENUE) – 27<sup>E</sup> AVENUE (ENTRE LA 22<sup>E</sup> ET LA 26<sup>E</sup> RUE) – 29<sup>E</sup>  
AVENUE (ENTRE LA PISTE CYCLABLE ET LA 22<sup>E</sup> RUE)/HONORAIRES  
PROFESSIONNELS/RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET ÉTUDES PRÉLIMI-  
NAIRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 574,88 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour les relevés topographiques et les études préliminaires, dans le cadre des travaux correctifs de drainage– 22<sup>e</sup> Rue (entre la 27<sup>e</sup> et la 29<sup>e</sup> Avenue) – 27<sup>e</sup> Avenue (entre la 22<sup>e</sup> et la 26<sup>e</sup> Rue) – 29<sup>e</sup> Avenue (entre la piste cyclable et la 22<sup>e</sup> Rue) (facture # 2694).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-144 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – SECTEUR 41<sup>E</sup> RUE À 46<sup>E</sup> RUE  
ET 43<sup>E</sup> AVENUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RELEVÉS TOPOGRA-  
PHIQUES ET ÉTUDES PRÉLIMINAIRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'AUTORISER le paiement au montant de 574,88 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour les relevés topographiques et les études préliminaires, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – Secteur 41<sup>e</sup> Rue à 46<sup>e</sup> Rue et 43<sup>e</sup> Avenue (facture # 2696).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-145 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 14<sup>E</sup> AVENUE (AU NORD DU BOUL. DE LA CHAPELLE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET ÉTUDES PRÉLIMINAIRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 459,90 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour les relevés topographiques et les études préliminaires, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 14<sup>e</sup> Avenue (au nord du boul. de la Chapelle) (facture #2695).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-146 FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE NOUVELLES BORNES D'INCENDIE (PHASE II)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DE CHANTIER/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 689,85 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour les plans et devis et la surveillance de chantier, dans le cadre de la fourniture et la mise en place de nouvelles bornes d'incendie (phase II) (facture # 2700).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-147 ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES (ARPE-QUÉBEC)/ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LES POINTS DE DÉPÔT OFFICIEL POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES/AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente de partenariat à intervenir avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec) pour la gestion du Programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC/ENTENTE GESTIONNAIRE DE FORMATION/RENOUVELLEMENT/RÉSOLUTION 14-06-128 À RESCINDER

14-07-148

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE la résolution numéro 14-06-128, adoptée le 9 juin 2014, soit rescindée et devienne de nul effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-149

POMPIER À TEMPS PARTIEL/NOMINATIONS AUX POSTES DE PRÉVENTIONNISTE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

DE nommer Monsieur Sébastien Godon-Leroux au poste de «préventionniste» et Monsieur Danny Labelle, pompier et au poste de «préventionniste», pour le Service des incendies de Pointe-Calumet. Ces nominations sont effectives à partir du 14 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-150

NOMINATION AU POSTE DE «CHEF AUX OPÉRATIONS» ET CONTRAT DE TRAVAIL/EMPLOYÉ CADRE DU SERVICE DE LUTTE ET DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET/AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

DE nommer Monsieur Luc Davignon, au poste de «chef aux opérations», en date du 14 juillet 2014 et autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, le contrat de travail du service de lutte et de protection contre les incendies de la Municipalité de Pointe-Calumet, effectif jusqu'au 31 décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-07-151

NOMINATION AU POSTE DE «CAPITAINE» ET CONTRAT DE TRAVAIL/EMPLOYÉ CADRE DU SERVICE DE LUTTE ET DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET /AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

DE nommer Monsieur Claude Langlois, au poste de «capitaine», en date du 14 juillet 2014 et autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, le contrat de travail du service de lutte et de protection contre les incendies de la Municipalité de Pointe-Calumet, effectif jusqu'au 31 décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DU MAIRE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-07-152 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QU'À 21h01, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale